

## Rappel des Orientations stratégiques du Contrat Quinquennal 2016-2020

### Le contrat quinquennal :

Dans la partie Gouvernance du site du Contrat Quinquennal, il est indiqué que : « Afin de suivre les objectifs fixés, la ComUE mettra en place un observatoire de l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées qui permettra de suivre un ensemble d'indicateurs stratégiques. La phase 1 de cet Observatoire a commencé par le suivi des indicateurs de l'IDEX ».

Deux jalons étaient prévus :

- Jalon 25 : Etat des lieux sur la mise en place de l'observatoire de l'UFTMiP (construction de tableaux de bord et indicateurs au niveau de la ComUE).
- Jalon 26 : Rendez-vous sur l'ajustement éventuel des indicateurs retenus pour le site.

Cette partie est appuyée par le jalon 19 de la stratégie numérique de l'UFT : « Mise en place d'un référentiel commun de remontée des bases de données des établissements pour le pilotage du site ».

### Evaluation 2015 HCERES :

« La Comue s'est engagée dans le cadre du programme IDEX à mettre en place un observatoire... La première étape a été la définition d'indicateurs qui puissent préciser la performance du travail de l'UFT en termes de formation, de recherche, de valorisation et de relations internationales. Les indicateurs ont été définis. La méthodologie de collecte des indicateurs semble pertinente. Pour la formation, il s'agira principalement de s'appuyer sur les enquêtes Sise2 du MENESR (afin d'éviter les sollicitations multiples des établissements tout en sachant qu'un outil d'extraction devra être mis en place) et sur les départements de la Comue (notamment pour les actions entrant dans le périmètre de l'IDEX en réalisant la saisie au sein du département concerné). Dans cette proposition, 54 indicateurs pilotent les différentes missions de la Comue... Le comité constate que la construction de l'observatoire vient de débuter et repose actuellement sur des ressources humaines très limitées. Au moment de la visite du comité, ces ressources humaines consistent en un référent mis à disposition par un établissement membre et nommé par la présidente de la Comue. Outre ce référent de l'UFT, l'observatoire s'appuie sur le réseau des référents des établissements ainsi que sur un emploi au SNUT dédié à l'édification de la base de données pour l'observatoire. Un comité scientifique est en voie de constitution avec deux missions : valider le choix et la qualité des indicateurs Comue ; créer la doctrine Comue d'analyse et d'exploitation de ces indicateurs. Dès lors, l'objectif d'un premier jeu d'indicateurs sur un périmètre restreint d'établissements pour septembre est réaliste mais s'avère très timoré au regard de l'importance des indicateurs de pilotage des actions de la Comue. L'opérationnalité finale de l'observatoire demeure donc un point de vigilance aux yeux du comité d'experts. Le comité ne peut donc qu'encourager la Comue à renforcer très rapidement la fonction aide au pilotage. Il semble aussi que la légitimité de la Comue ne soit pas encore assez reconnue pour que les établissements consentent à donner accès à leurs systèmes d'information pour permettre à la Comue de consolider les données et de produire des analyses dans les différents domaines d'intervention. La création de l'observatoire va dans le bon sens, encore faut-il qu'il puisse disposer de données fiables et complètes. Pour y parvenir, le soutien de l'ensemble des directions d'établissement est impératif pour reconnaître cette fonction de la Comue au sein de leurs établissements. L'observatoire devrait disposer d'un mandat express en ce sens. »

## **Bilan d'activités** (actions menées, moyens mobilisés, modalités de pilotage, résultats...)

Les établissements membres du PRES puis de la COMUE ont souhaité mettre en place un dispositif de suivi d'indicateurs considérés comme stratégiques pour le site et utiles à la visibilité de ses compétences. Cet Observatoire de l'UFTMiP figure également dans le Contrat quinquennal du site. Il repose sur le traitement de données fournies par l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche membres et associés de la COMUE. En s'appuyant sur un réseau de référents dans les établissements, 52 indicateurs sont ainsi définis. De façon opérationnelle, le dispositif a d'abord reposé sur la mise à disposition, à 50%, d'un enseignant chercheur, chargé de collecter les données et de les traiter. De fait, malgré les évolutions apportées en 2017 et la mobilisation des référents, ce dispositif n'a permis de ne renseigner, de façon complète, que la moitié des indicateurs définis.

En conséquence, le mode opératoire a été ajusté en 2018 de façon à préparer la prochaine contractualisation quinquennale du site et à appuyer la stratégie de visibilité nationale et internationale.

### Période 2018-2019 :

#### **- Renouvellement du projet Observatoire : nouvelles missions d'aide au pilotage**

Le projet a été renouvelé dans ces missions et dans son fonctionnement avec la reconstitution d'un comité opérationnel (COMOP), basé sur l'ancien réseau des référents. Outre l'appui scientifique apporté par un EC, ½ ETP est désormais mobilisé, dans les services de l'UFT, pour animer le dispositif.

#### **-Préparation du futur contrat de site**

Le travail a débuté par un état des lieux des indicateurs du contrat actuel. Une synthèse de l'ensemble des indicateurs présents dans les volets des établissements du contrat a été réalisée. Les indicateurs de formation & recherche et de pilotage des établissements ont été analysés collectivement dans une perspective de site. Ce travail se finalise actuellement sous la forme d'un bilan des caractéristiques des indicateurs, les difficultés ou facilités à les agréger sur un périmètre COMUE et les difficultés rencontrées par les établissements pour les produire. Une deuxième étape consiste à élaborer les indicateurs du futur contrat.

#### **- Coordination HCERES :**

Un partage des connaissances entre les membres du COMOP a été mis en place, un dossier partagé est à disposition.

#### **- VISUT :**

L'observatoire participe à la cellule de veille sur les classements internationaux de l'UFT.

#### **- Étude des besoins des Etablissements, des directions de département puis de services de l'établissement :**

Cette étude des besoins est encore en cours mais elle a déjà débouché sur plusieurs projets : réalisation de notes stratégiques sur les coopérations entre l'UFT et des pays partenaires, production de chiffres clés pour le site UFT, projet d'automatisation des indicateurs Europe (ERC, H2020), projet d'enquête Condition de Vie Etudiante.

**- Production de chiffres clés pour le site (avec le service Communication) :** C'est un projet en cours de production. Sur cette tâche, sont également mobilisés les personnels de l'établissement qui interviennent sur des collectes/gestion de données (Recherche, Insertion).

- **Prospection SID** : Il s'agit d'enrichir la cartographie des SI des établissements en vue de pouvoir développer des éléments d'un système d'information décisionnel qui viendrait outiller la production des indicateurs du prochain contrat. Ce projet est suivi par le bureau numérique de l'UFT.

## **Évaluation :**

### *Forces – faiblesses*

Une des forces de l'observatoire de site réside dans le fait que c'est un projet structurant et fortement collaboratif. Cependant il crée également de fortes attentes de résultats et de mise à disposition de données. Par ailleurs, en animant une coordination entre les services de pilotage des établissements, à travers le COMOP de l'observatoire, de nouvelles circulations d'informations se créent, induisant des réponses collectives différentes face à des tutelles (groupe de travail avec le rectorat, préparation du contrat). Les premières actions d'aide au pilotage à travers la rédaction de notes stratégiques sur certains partenariats de l'université à l'international ont permis d'apporter des éléments de réflexion aux responsables politiques de l'université.

Une des principales faiblesses de l'observatoire est la difficulté à pouvoir raccourcir le temps incompressible nécessaire à la production de statistiques (mise en place d'outils, collecte de données, etc.). A l'origine, cet observatoire a été pensé pour suivre les indicateurs demandés par l>IDEX, cependant les délais de l>IDEX n'ont jamais réellement pu être tenus par l'observatoire. Pour avoir une réelle efficacité dans l'aide au pilotage, l'observatoire doit pouvoir disposer de certaines statistiques rapidement et pour cela il faut pouvoir accéder à des données diversifiées.

Une autre faiblesse de l'observatoire est donc l'accès encore difficile aux données des établissements. Les collectes SISE ont été mise en place dès 2016 et ont été formalisées par convention avec les établissements. Il a fallu plusieurs années pour que l'ensemble des établissements transmettent leurs remontées SISE et la collecte reste encore aujourd'hui chronophage. L'opendata du MESRI est encore une source secondaire, il permet parfois d'accélérer la reconstruction d'un historique et de donner des points de comparaison national, mais plusieurs établissements ne figurent toujours pas dans les données en opendata.

### *Moyens mobilisés*

Les moyens à disposition de l'observatoire ont été récemment renouvelés, ils sont cependant constants depuis 2016 à travers la mobilisation des référents dans les établissements et les moyens humains de la comue directement mobilisés : 0,5 ETP pour l'animation globale du projet + 0,5 ETP d'appui du service numérique. Il est prévu la mobilisation d'une équipe « projet élargie » interne à la COMUE qui reste encore à mettre en place.

Le renouvellement du projet est l'occasion de retravailler la dimension collective de l'observatoire : mise en place d'une liste de diffusion, séances de travail incluant des dispositifs de visio-conférence.

### *Gouvernance :*

La gouvernance a été revue en juin 2018, elle est encore en voie d'installation, mais cela donne de la lisibilité au projet. La gouvernance n'intègre pas encore la relation avec les OVE des universités.

Gouvernance du projet Observatoire depuis juin 2018 :

- Comité de pilotage : Conseil des Membres (+ préparation amont en réunion DGS) : Supervise, oriente, arbitre, entérine les définitions des indicateurs, valide la communication vers l'extérieur...

- Comité opérationnel : un référent par établissement membre de l'UFT : Propose les définitions des indicateurs (en lien étroit avec les dispositifs déjà mis en oeuvre par les établissements), assure la collecte des données (+ réflexion sur alimentation automatique – articulation des SI ?), arrête le format de présentation de chaque indicateur...

- Animation – direction de projet : Fanny Lalleman (0,5 ETP, comue) : Anime, coordonne, élabore des propositions (indicateurs, enquêtes, remontées de données), veille à l'harmonisation des pratiques existantes ... interlocutrice privilégiée des établissements... liens à nouer avec MESRI, voire AUAT...

- Appui scientifique : P Duverneuil (0,2 ETP, màd INP) : Formule avis et préconisations sur l'Observatoire, réalise analyse approfondie sur 1 – 2 sujets / an...

*Valeur ajoutée, enjeux à adresser collectivement :*

À travers la création d'un outil d'aide à la décision, rassemblant des indicateurs clés caractérisant le site et en rendant visibles les forces et faiblesses du site, l'observatoire met en place une approche collective et complémentaire entre établissements. En effet, l'objectif est d'avoir un outil collectif permettant la définition de priorités stratégiques, et alimentant les arbitrages sur l'allocation de moyens au niveau du site.

Plusieurs enjeux doivent être appréhendés collectivement pour l'observatoire :

- La construction du futur contrat de site et le choix d'indicateurs communs pour l'ensemble des établissements.
- Mise en place d'outil d'aide au pilotage pour les établissements.
- Rendre disponible en open-data des données produites ou agrégées par l'observatoire.

*Partenariats - impact*

Il existe un partenariat avec l'AUAT dans le cadre de l'observatoire du logement, mais celui-ci est soumis à l'évolution de projet de l'observatoire du logement.

Parmi les opportunités futures, il y a l'observatoire de Pôle Emploi Occitanie mais également des partenariats dans le cadre de la future enquête Conditions Vie Etudiante.

Les impacts sur les communautés et le territoire seront appréciables lorsque des productions de l'observatoire seront disponibles pour les usagers, à travers la production de documents ou de données mise à disposition ou encore par le taux de réponses aux enquêtes futures de l'observatoire.